



CONTACT



La newsletter d'information mensuelle  
de la centrale EDF de Chinon

**N°241** SEPTEMBRE 2023



## VIE DE LA CENTRALE

### [UN JOB POUR DEMAIN #8] DÉCOUVREZ LE MÉTIER D'AGENT DE PROTECTION DE SITE

Découvrez un nouveau portrait de la série « Un job pour demain » avec le métier d'agent de protection de site, un métier d'action aux multiples facettes !

#### Du bâtiment à la sécurité nucléaire : une reconversion réussie

Avec son CAP en poche, Dylan a débuté sa carrière en tant que couvreur. En 2014, il entame une reconversion dans les métiers de la « protection ». Il a ensuite travaillé pendant sept ans pour une société de sécurité. En décembre 2021, il intègre les équipes d'EDF, au sein de la protection de site, après avoir suivi des formations et habilitations spécifiques à EDF. Celles-ci lui ont permis d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer pleinement son nouveau métier !

#### Un métier de l'ombre, essentiel au bon fonctionnement du site

Dylan est agent de protection de site, au quotidien il contribue en temps réel à sécuriser les accès à la centrale de Chinon et aux installations sensibles pour tous les intervenants, visiteurs piétons et véhicules. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de surveillance et de détection du site. Son rôle, bien que discret, est primordial pour maintenir un environnement sûr.

Polyvalence, c'est le maître mot pour définir le métier d'agent de protection de site. Ainsi, la journée de Dylan se divise en deux parties :

- Une partie terrain où il effectue des rondes de surveillance. Il s'occupe également de la réalisation des essais périodiques et d'une partie de la maintenance des équipements sécuritaires.
- Une partie au poste de contrôle permanent (PCP) où Dylan assure une surveillance continue du site. Depuis ce lieu stratégique, il gère les systèmes de détection et les accès, prêt à intervenir à tout moment si nécessaire.

Au cœur de la centrale, Dylan veille dans l'ombre à la sécurité des installations sensibles. Il est passionné par son métier qui allie action, rigueur, polyvalence et esprit d'équipe. Ses missions sont essentielles pour garantir l'intégrité et la protection du site en toutes circonstances.



Découvrez le portrait de Dylan DUPONT, agent de protection de site, en vidéo



### [VISITE DÉCENNALE N°4] LES TRAVAUX CONTINUENT !

Au mois de septembre, les équipes de la centrale ont mené une activité importante de la visite décennale actuellement en cours sur l'unité de production n°1 : réaliser une coupure de voie électrique. Pas moins de 80 salariés EDF et partenaires (issus d'une dizaine d'entreprises partenaires) ont été mobilisés pendant une quinzaine de jours.

#### La redondance électrique, pilier de la sûreté nucléaire

Un des piliers pour garantir la sûreté des installations est la redondance des équipements, prévue à la conception des installations. Ainsi, sur chaque unité de production, il existe deux voies électriques complètement distinctes, la voie A et la voie B, dont une seule est nécessaire pour garantir la disponibilité des matériels de sauvegarde.

Pour réaliser la maintenance et la rénovation des tableaux électriques, il est nécessaire de rendre indisponible la voie, on parle de « coupure de voie ». Afin de garantir la sûreté des installations, la coupure est cadrée par un dispositif permettant, sous certaines conditions, de rendre indisponible provisoirement un ou plusieurs matériels requis.

#### Au programme de ces opérations

Modification de la ventilation du bâtiment électrique, dévoiement et tirage de câbles, installation de nouveaux tableaux électriques... Une dizaine de modifications étaient en cours sous la coupure de voie A de l'unité de production n°1 après plusieurs mois de préparation. La dernière phase des travaux s'est déroulée mi-septembre et concernait les essais en lien avec le relayage.

Ils ont permis de vérifier que les câblages réalisés étaient conformes et de s'assurer de la bonne remontée des alarmes en salle de commandes.

Ces travaux d'envergure visent à améliorer toujours plus le niveau de sûreté de nos installations.



Un salarié de l'entreprise INEO travaillant sur la coupure de voie dans les bâtiments électriques



#### Rentrée studieuse pour tous !

Jeudi 7 septembre, un forum comprenant une dizaine d'ateliers dédiés à la sûreté, la sécurité et l'environnement, était organisé à la centrale, au plus près du terrain. Cette rentrée, placée sous le signe des fondamentaux, était animée par des salariés motivés et conscients qu'aucune situation ne justifie de prendre des risques sécurité, sûreté ou environnementaux.



### [PARTENARIAT] UN PROJET DE RÉNOVATION DU MARAIS DES ROUCHES AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Le 30 septembre dernier la centrale de Chinon, au nom de la Fondation EDF, s'est associée à l'intercommunalité de Chinon et le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine (PNR) pour un projet de réaménagement du marais des rouches classé « espace naturel sensible ».

D'une superficie de 34 hectares, le marais se situe entre les communes d'Avoine et de Huismes, bercé par la Riasse et la Veude, deux affluents de l'Indre.

Le plan d'actions, d'une durée de trois ans, permettra de valoriser cette zone humide identifiée pour son intérêt écologique.





La centrale nucléaire de Chinon déclare auprès de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ses événements en matière de sûreté, de radioprotection, de transport et d'environnement. Leurs synthèses sont consultables dans cette rubrique.

## RADIOPROTECTION

Le 14 juillet, lors de la visite décennale de l'unité de production n°1, une opération de remplissage de groupes motopompes primaires est en cours. La mauvaise préparation de cette activité a conduit au déversement de plusieurs dizaines de mètres cubes d'eau primaire dans le bâtiment réacteur. Le nettoyage des zones concernées a immédiatement été engagé.

Cette situation a conduit la direction de la centrale à déclarer un événement significatif de radioprotection à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 19 juillet 2023.

Le 19 juillet 2023, lors de la visite partielle de l'unité de production n°3, des activités de maintenance sont réalisées sur une tuyauterie située dans le bâtiment réacteur. Lors du repli de ce chantier, l'absence de mesure de débit de dose avant l'aspiration d'une tuyauterie et l'absence de protection d'un matériel destiné à réaliser l'activité sont constatées. Ces anomalies ont conduit la direction de la centrale à déclarer un événement significatif de radioprotection à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 26 juillet 2023.

Lors de l'arrêt pour simple rechargement de l'unité de production n°2, une activité de maintenance dans le bâtiment réacteur est réalisée en août 2023. Deux intervenants ont été exposés successivement sur le même chantier à un débit de dose dépassant les seuils autorisés par leur régime de travail radiologique, document nécessaire pour travailler en zone nucléaire. Le port de leur dosimètre opérationnel\* leur a permis de détecter ce dépassement et de quitter le chantier.

Cette situation a conduit la direction de la centrale à déclarer un événement significatif de radioprotection à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 25 août 2023.

Cet événement n'a eu aucune conséquence pour la sécurité et la santé des personnes ni pour la sûreté des installations.

\*Instrument destiné à mesurer la dose radioactive.

Le 8 septembre, un contrôle radiographique d'une tuyauterie est réalisé dans le bâtiment réacteur de l'unité de production n°1 à l'arrêt pour sa visite décennale. Un tir radiographique est une technique de contrôle non destructif, réalisée à l'aide d'une source radioactive. Lors de l'activité, le processus de réalisation du tir radiographique n'a pas été respecté. Cette situation a entraîné l'apparition d'alarmes sur les dosimètres des trois intervenants en charge de l'activité. Les intervenants ont immédiatement mis en sécurité la source et interrompu l'activité puis quitté la zone concernée.

Suite à ce non-respect, la direction de la centrale a déclaré un événement significatif de radioprotection à l'Autorité de Sûreté Nucléaire le 14 septembre 2023.

Cet événement n'a eu aucune conséquence pour la sécurité et la santé des personnes ni pour la sûreté des installations.

## SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Les données mensuelles relatives à la surveillance des rejets et de l'environnement de la centrale nucléaire de production d'électricité de Chinon B, de la centrale nucléaire en démantèlement de Chinon A et de l'atelier des matériaux irradiés sont consultables sur notre site internet.



[Cliquez pour consulter les données](#)

EDF SA – 22-30 avenue de Wagram – 75382 Paris Cedex 08 – France  
Capital de 2 000 466 841 euros – 552 081 317 R.C.S. Paris

Centrale nucléaire de Chinon – BP 80 – 37420 Avoine  
Contact : chinon-communication@edf.fr  
Directeur de la publication : Nadine THIELIN

Conception : Centrale nucléaire de Chinon, mission communication

Crédits photos : EDF CNPE de Chinon, Médiathèque EDF

[www.edf.fr/chinon](http://www.edf.fr/chinon)  
[@EDFChinon](https://twitter.com/EDFChinon)